

Régate ANNECY-LE-VIEUX
1re manche du Challenge Jean-Claude BARATHAY
Samedi 15 NOVEMBRE 2025

1 - ORGANISATION :

L'organisation est assurée par le CSAV AVIRON

Représenté par Selim BOULENOUAR, Président du club

Contacts n° de téléphone : 0664688723 et adresse mail : avironcsav@gmail.com de l'organisateur

La déclaration en Préfecture concernant cette compétition a été réalisée le 12/08/2025 auprès de la Préfecture de Haute-Savoie.

2 - LIEU :

- Plage d'Albigny
- 29, avenue du Petit Port
- ANNECY-LE-VIEUX / 74940 ANNECY
- De 9H00 à 13h30 (Variable en fonction du nombre d'engagements)
- Plan du site joint (plan global)

3 - REUNION DES DELEGUES :

Elle aura lieu le 15/11/2025 à 08h00 dans les locaux du CSAV-Aviron.

Les modifications d'engagements sont acceptées jusqu'au 14/11/2025 à 12h00. Passé ce délai toute modification devra être réalisée pendant la réunion des délégués dans la stricte application du code des régates.

Nota : Lors de la réunion des délégués, les déclarations de changement ou de forfait doivent être réalisées par écrit sur l'imprimé officiel auprès de la présidente de jury. Pour les changements, merci de préciser les numéros de licence des remplaçants.

4 - COMPÉTITION :

1- Caractéristiques

- Cette compétition est ouverte aux clubs français et étrangers
- Catégories des compétiteurs concernés : U15 à U19 et Masters
- Disposition en cas de courses qualificatives : classement au temps
- Toutes les courses se dérouleront suivant le code des courses F.F.A.

2- Parcours

- Longueur du ou des parcours : 1000 m
- Type de parcours : courses en ligne
- Départs non tenus
- Balisage intérieur
- plan de circulation en course joint (plan global)

3 - Programme prévisionnel

- Liste et ordre des courses proposées = programme prévisionnel joint

4- Entraînement

- Entraînement strictement interdit
- En cas d'infraction, le comité d'organisation dégage toute responsabilité.

5 - MATERIEL :

1- Assurance

- Chaque club participant doit obligatoirement assurer son matériel. Le comité d'organisation décline toute responsabilité.

2- Numéros

- Les numéros sont à la charge de chaque club.

6 - ENGAGEMENTS :

Ils doivent être réalisés via le site Internet de la FFA (intranet.ffaviron.fr) ou par mail pour les équipages étrangers.

- Ouverture des inscriptions : Lundi 3 novembre 2025 à 09h00
- Clôture des inscriptions : Jeudi 13 novembre 2025 à 24h00
- Consultation du programme : sur le site internet du club
- Droits d'inscription : Aucun frais d'engagement demandé pour cette compétition.

Nota : Le jour de la régate, tout équipage devra être capable de présenter licences ou pièces d'identité (physiques ou dématérialisées) au moment de l'embarquement.

6 - JURY : Les arbitres composant le Jury seront désignés par le président de la commission régionale des arbitres.

7 - SERVICE MEDICAL ET DE SECOURS :

Seront assurés par :

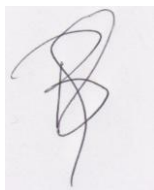
- Le médecin de la régate : Dr DUCRET
- Sur l'eau : ASPTT Plongée Annecy-le-Vieux
- Au sol : Bénévoles dont des professionnels de la santé. Tente médicale sur le bassin

8 - RESULTATS :

- Les résultats des courses seront affichés sur le lieu de la manifestation
- Ils seront consultables sur le site Internet du club
- La remise des prix aura lieu à la fin des courses

9- DIVERS :

- Une buvette, une restauration est prévue sur le bassin

Le Président du comité d'organisation Selim BOULENOUAR	Le Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes Nicolas GUYOT	Le Président de la commission régionale des arbitres Alex MAZOYER
		



REGATE CSAV AVIRON

LE 15 NOVEMBRE 2025

Code	Nom	NUMERO
M40 F4x	Quatre de couple Master 40+ Femme	1
U17H4x	Quatre de couple U17 Homme (J16)	2
U15F4x+	Quatre de couple avec barreur U15 Femme (J14)	3
U15F4Yx+	Yolette de couple avec barreur U15 Femme (J14)	4
U15H1x / U15HC1x	Skiff ou canoë U15 Homme (J14)	5 / 6
U15H2x / U15HC2x	Deux de couple ou Double canoë U15 Homme (J14)	7 / 8
U19H1x	Skiff U19 Homme (J18)	9
U17H2-	Deux de pointe sans barreur U17 Homme (J16)	10
U17F1x	Skiff U17 Femme (J16)	11
M40H4x	Quatre de couple Master 40+ Homme	12
U17F2-	Deux de pointe sans barreur U17 Femme (J16)	13
U17H1x	Skiff U17 Homme (J16)	14
U19F1x	Skiff U19 Femme (J18)	15
U19H2-	Deux de pointe sans barreur U19 Homme (J18)	16
U19F2-	Deux de pointe sans barreur U19 Femme (J18)	17
U17F2x	Deux de couple U17 Femme (J16)	18
M40M4x 50%H/50%F	Quatre de couple Master 40+ Mixte 50%H/50%F	19
U15F1x / U15FC1x	Skiff ou canoë U15 Femme (J14)	20 / 21
U15F2x / U15FC2x	Deux de couple ou Double canoë U15 Femme (J14)	22 / 23
U15H4x+	Quatre de couple avec barreur U15 Homme (J14)	24
U15H4Yx+	Yolette de couple avec barreur U15 Homme (J14)	25
U17F4x	Quatre de couple U17 Femme (J16)	26
U17H2x	Deux de couple U17 Homme (J16)	27
J12M4Yx+ 50%H/50%F	Yolette de couple avec barreur J12 Mixte 50%H/50%F	28
J12H1x / J12HC1x	Skiff ou canoë J12 Homme	29 / 30
J12F1x / J12FC1x	Skiff ou canoë J12 Femme	31 / 32
J12H2x / J12HC2x	Deux de couple ou Double canoë J12 Homme	33 / 34
J12F2x / J12FC2x	Deux de couple ou Double canoë J12 Femme	35 / 36

[illegible]

- MERCI DE NE LAISSER AUCUNS VEHICULES SUR LE PARKING DES REMORQUES !